



PERMIS D - 19/01/2013

OBJECTIFS : *Etre capable de conduire un véhicule de transport en commun de plus de 9 places assises ou transportant plus de 8 personnes non compris le conducteur.
Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque ne dépassant pas 750 kg de P.T.A.C*

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir 24 ans
- Etre titulaire du permis B en cours de validité
- Etre reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire
- Savoir lire et écrire la langue française
- Eventuellement avoir satisfait à un test préalable
- Avoir des connaissances élémentaires de mécanique permettant de détecter certaines anomalies de fonctionnement pouvant avoir une incidence directe sur la sécurité
- Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic nul
- Savoir effectuer des vérifications de sécurité avant le départ
- Maîtriser le véhicule en marche arrière et effectuer des arrêts de précision.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Enseignants titulaires du B.E.P.E.C.A.S.E.R

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipée de moyens multimédias
- Aire d'évolution spécialement aménagée
- Véhicule de transport en commun adapté à l'enseignement
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EFFECTIFS

- 4 stagiaires par véhicule

HORAIRES

- 8h30-12h30 et 13h30-16h30

PROGRAMME

Hors circulation :

- Connaître les règles élémentaires de sécurité comme celles liées au véhicule en marche ainsi qu'à l'arrêt et connaître les comportements à adopter en cas d'accident.
- Avoir des connaissances générales sur le rôle du transport routier, son organisation ainsi que la RSE

Circulation :

- Montrer une maîtrise suffisante des commandes et accessoires du véhicule pour ne pas créer de situations dangereuses
- montrer son degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet
- Connaître les situations représentant des difficultés particulières

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Evaluations continues et de synthèse correspondant au REMC

Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie D : Hors circulation et Circulation à l'issue de la formation.

SANCTION VISEE

Permis de conduire de la catégorie D

DUREE DE LA FORMATION

- 100 heures socle initial
- formation complémentaire théorique:22 heures
- formation complémentaire pratique : 28 heures

Signatures :

Stagiaire

Centre de formation